



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Hôpital Edouard Herriot

5 place d'Arsonval 69 003 LYON

Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 13 décembre 1967 :
chapelle

Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 31 juillet 1989 :
façades et toitures de l'économat, de la direction, des pavillons K et A sur la place d'Arsonval et sur l'entrée de l'hôpital, du pavillon D - intérieur de l'amphithéâtre - les lampadaires et les grilles d'entrée place d'Arsonval - les piles octogonales des clôtures avenue Rockefeller et rue Viala - les cheminées.



Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 20 novembre 2006 :
trame (voies de circulation, leur dessin, les trottoirs, espaces verts, cours anglaises et le mur de clôture rue Viala et avenue Rockefeller) - grand talus du sud et son grand escalier - dénivellement au nord avec le garde-corps - réseau sous-terrain subsistant et les éléments d'architecture qui l'agrémentent - façades et toitures à l'exception des éléments parasites rajoutés en extension de surface ou en surélévation - pavillons situés au sud : S, T et U - pavillons et bâtiments situés dans la partie médiane : O, N, M, L, J et K (extension à toutes les façades et toitures, 18, C, G, R et 21) - bâtiments situés au nord : 7, 12 et 22 - pavillon X, sa cour, ses couloirs de circulation ouest-est (niveau rez de patio : entre les cages d'escalier, niveau rez de patio+1 entre les bâtiments Ouest et Est, niveau rez de patio+2, rez de patio+3 entre le bâtiment Ouest et la cage d'escalier ouest) - cellule de religieuse située au rez de patio +3 du bâtiment ouest - façades, toitures et charpente du bâtiment 2

1) Localisation

L'hôpital Édouard Herriot est situé à la frontière du 3^e arrondissement sur l'îlot délimité par la rue Trarieux, la rue Viala et l'avenue Rockefeller. Son entrée principale est située à l'ouest de l'îlot sur la place d'Arsonval.

2) Historique et description

La naissance de l'hôpital repose sur la nécessité d'un nouvel accueil hospitalier afin de faire face à l'expansion de l'agglomération lyonnaise, et de répondre aux besoins de modernisation de la médecine. La commande est effectuée en 1909 et la topographie du domaine de Grange Blanche apparaît favorable à l'édification de bâtiments pavillonnaires tel que le conçoit Tony Garnier dans son ouvrage *Une cité Industrielle*. Il sera ainsi chargé de la construction de ce nouvel ensemble, et les travaux se dérouleront de 1911 à 1934.

L'hôpital est constitué de 4 entrées : l'entrée principale sur la place d'Arsonval, et les 3 autres entrées publiques secondaires. De part et d'autre de l'entrée principale, 2 petits pavillons se font face, l'économat et la direction. Le plan de l'hôpital est étendu, aéré, formant différents îlots de bâtiments contenant des pavillons isolés les uns des autres. Le pavillon type est en forme de « U » parfois agrémenté de décrochements ou de pans-coupés, ouvert en direction du sud, l'entrée étant entre les jambes du « U ». À l'origine, le pavillon possède 2 niveaux d'élévations, mais actuellement certains sont constitués de 5 niveaux, qui se terminent par un toit terrasse avec garde-corps et pergolas en béton armé. Les façades sont animées par de larges baies, des modénatures selon les niveaux de faîtes, des assises de briques et de frises denticulées qui soulignent les horizontales.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

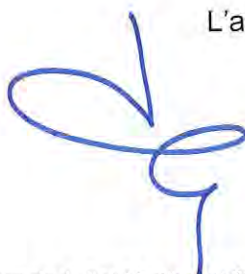
Co-sensibilité hospitalière : L'hôpital Édouard Herriot est entouré de plusieurs structures liées à une même fonction médicale. Celles-ci ont été logiquement intégrées au PDA : la faculté de médecine, l'institut de pharmacie industrielle et le centre Léon Bérard qui se trouvent sur 2 îlots au sud de l'hôpital. De même, des bâtiments des hospices civils de Lyon se trouvant à l'est de l'hôpital ou encore la tour du CIRC (Centre international de recherche contre le cancer) à l'ouest sont inclus au périmètre.

Bâtiments à valeur patrimoniale : En abord de l'hôpital Édouard Herriot aux 57-59 de la rue Feuillat se trouvent les anciennes usines de Rochet-Schneider, firme montée en 1889 par Édouard Rochet fils d'un mécanicien et Théodore Schneider fabricant de soierie. En 1899, ils font l'acquisition d'un terrain dans le 3^e arrondissement de Lyon pour y faire construire une grande usine automobile par l'architecte Louis Payet (achevée en 1912). Sur la place d'Arsonval en face de l'entrée de l'hôpital, se trouve l'École Rockefeller, école d'infirmières et Centre d'hygiène sociale construits en 1932-1933 par l'architecte Paul Bellemain (1886-1953), grâce à la générosité de la fondation Rockefeller. Ces deux édifices comportent une forte identité patrimoniale de la première moitié du XX^e siècle, et sont ainsi intégrés au périmètre de protection.

Vue lointaine de l'hôpital : La grande emprise de l'hôpital lui confère des vues depuis des axes de rues très éloignées de celui-ci. Les rues Coignet et Claude Farrère ainsi que l'avenue Esquirol donnent toutes une vue est-ouest sur l'hôpital. Les perspectives depuis ces rues sont prises en compte dans le PDA. Au nord, la rue du professeur Florence, et celles qui lui sont parallèles, donnent une vue prenante sur l'hôpital et traversent un quartier de logements de la même époque que l'hôpital. Elles entretiennent donc un lien historique important avec l'édifice. Enfin le caractère rayonnant des rues qui partent de la place d'Arsonval permettent une vue jusqu'à la rue Bonhomme à l'ouest, limite du PDA.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



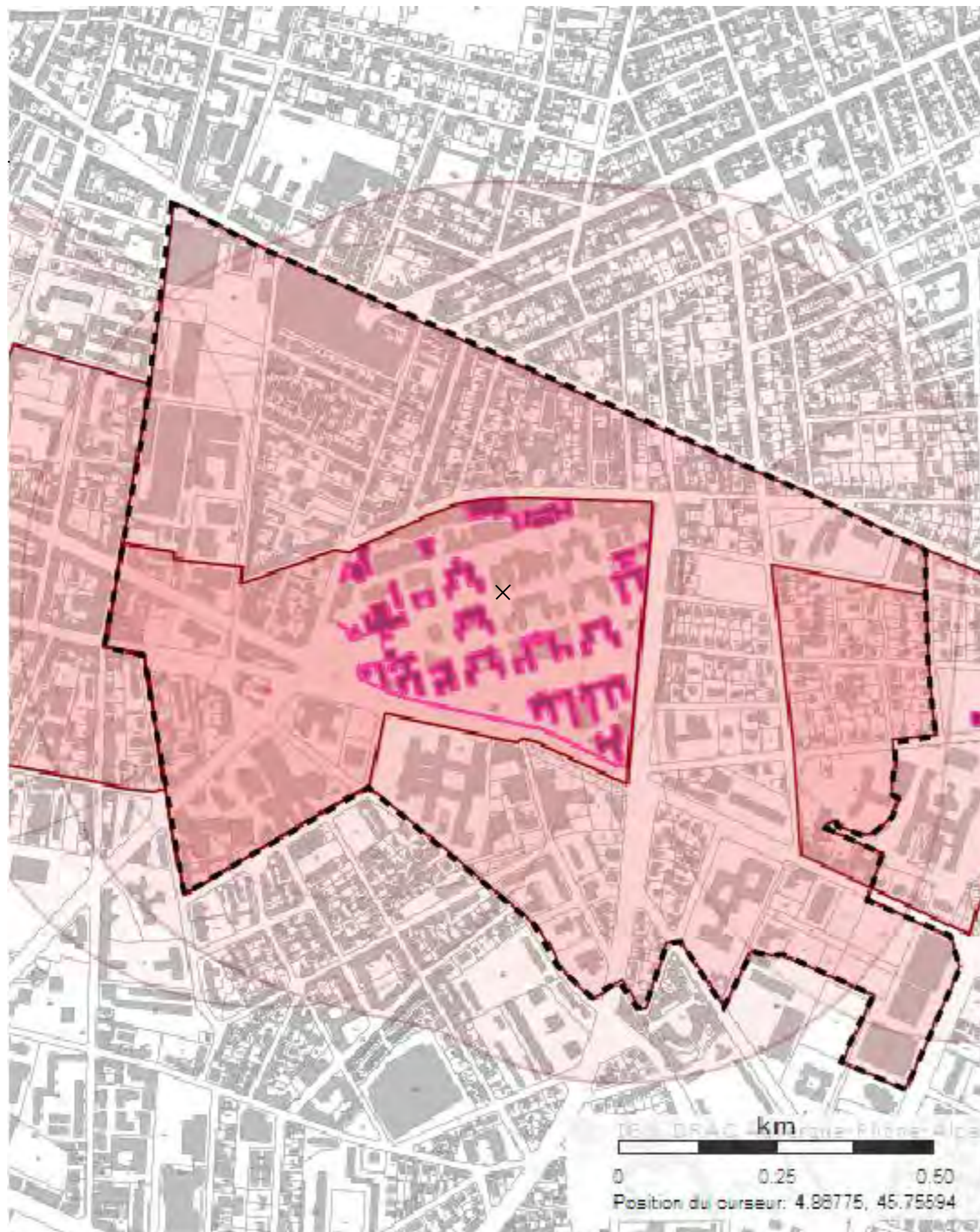
Marie DASTARAC

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

HÔPITAL EDOUARD HERRIOT

5 place d'Arsonval 69 003 LYON
(Monument historique inscrit par arrêtés du 13 décembre 1967, 31 juillet 1989 et 20 novembre 2006)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS



LEGENDE


Projets de PDA


 Abords MH

Périmètres des 500 mètres


 Périmètre MH


Immeubles classés ou inscrits


 En instance de classement


 Partiellement inscrit


 Inscrit

 Partiellement Inscrit-Classé

 Partiellement classé

 Classé

 Par défaut

 Localisation du monument concerné